Image not found or type unknown

divorce / abandon du domicile

Par **lasoute**, le **14/08/2009** à **02:15**

Bonjour,
depuis 6 mois je suis séparé en accord avec mon (ex) épouse. je vis maintenant dans une ville très proche, mais je n'ai fait aucune démarches de séparation officielle. Elle est meme cautionnaire de mon nouveau logement et m'a aidé à déménagé en compagnie de mes enfants.
Je ne sais pas encore ce que va devenir la suite mais comme je la sens de plus en plus agressive, je me pose des questions sur cette situation. peut-elle invoquer un abandon de famille ou de domicile conjugal, meme si elle en a été d'accord et l'instigatrice? quels risquent j'encours et dans ce cas que dois-je faire?
Merci d'avance de votre aide et de votre réponse.
Cordialement.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés